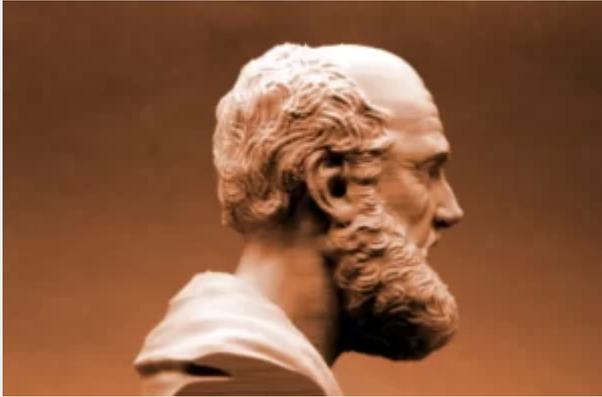


## Le serment d'Hippocrate à géométrie variable du Collège national des généralistes enseignants (CNGE)



Par le Dr G Delépine

Le Collège national des généralistes enseignants (CNGE) a appelé à voter Macron relayé sur les réseaux sociaux par le Dr Jérôme Marty, président de l'UFML, le Syndicat national des jeunes médecins généralistes (SNJMG) ou encore le Dr Mathias Wargon([1] En époux d'une ministre...), chef des urgences de l'hôpital de Saint-Denis.

Ils affirment([2]

<https://www.lequotidiendumedecin.fr/actus-medicales/politique-de-sante/genera-listes-enseignants-etudiants-universitaires-et-mutualite-appellent-clairement-faire-barrage>) que le serment d'Hippocrate serait :

*« en totale contradiction avec celles de l'extrême droite qui a toujours prôné un discours d'exclusion, de sectarisme, d'intolérance et de xénophobie qui heurte au plus profond le, sens de nos pratiques et de nos engagements ».*

Médecin qui se bat depuis toujours pour le strict respect de ce serment que j'ai juré de respecter et de défendre, je suis scandalisé de cette instrumentalisation politique par des organisations et des personnes qui ne l'ont jamais défendu contre les décisions du gouvernement Macron qui l'ont bafoué pendant ces deux dernières années telles que :

1°) L'interdiction faite aux médecins de prescrire de la Chloroquine sous le fallacieux prétexte d'une toxicité que seuls des articles mensongers signalaient (en totale contradiction avec l'expérience de 50 ans d'usage libre sans toxicité notable.) Interdiction sans précédent historique que le CNGE n'a pas dénoncée.

2°) L'injonction de ne donner que du Doliprane([3] À risque par ailleurs : <http://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/utilisation-paracetamol-erreur-pre-judiciable-pour-la-sante>)

Qu'ont-ils fait à ces moments pour « *préservé l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.* », comme ils l'ont juré ?

3°) Le décret Rivotril et l'instruction de pratiquer des euthanasies actives des personnes âgées au Rivotril sur simple suspicion de covid, sans l'avis des intéressés ni de leurs familles interdites de visite.

Qu'ont-ils fait pour défendre cette partie de leur serment : « *Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.* » ? Euthanasie active que trop peu médecins et en tout cas pas le CNGE ont dénoncée. ([4] Décret Rivotril : compassion, euthanasie ou meurtre sur ordonnance ? Versus traitement prometteur par chloroquine, interdite ?  
<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/decret-rivotril-compassion-223015>)

4°) Et lors de l'instruction ministérielle de ne pas adresser aux urgences nos aînés suspects de covid, pourquoi le CNGE n'a-t-il pas répondu comme le serment le prévoit :

« *Je ne permettrai pas que des considérations d'âge, de maladie ou d'infirmité, croyance... s'interposent entre mon devoir et mon patient* ».

5°) Qu'a fait le CNGE lors des décisions Macron d'instaurer un apartheid avec les pass sanitaire puis vaccinal y compris dans les maternités et les hôpitaux ? A-t-il oublié que tout médecin a juré :

« *Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions.* »

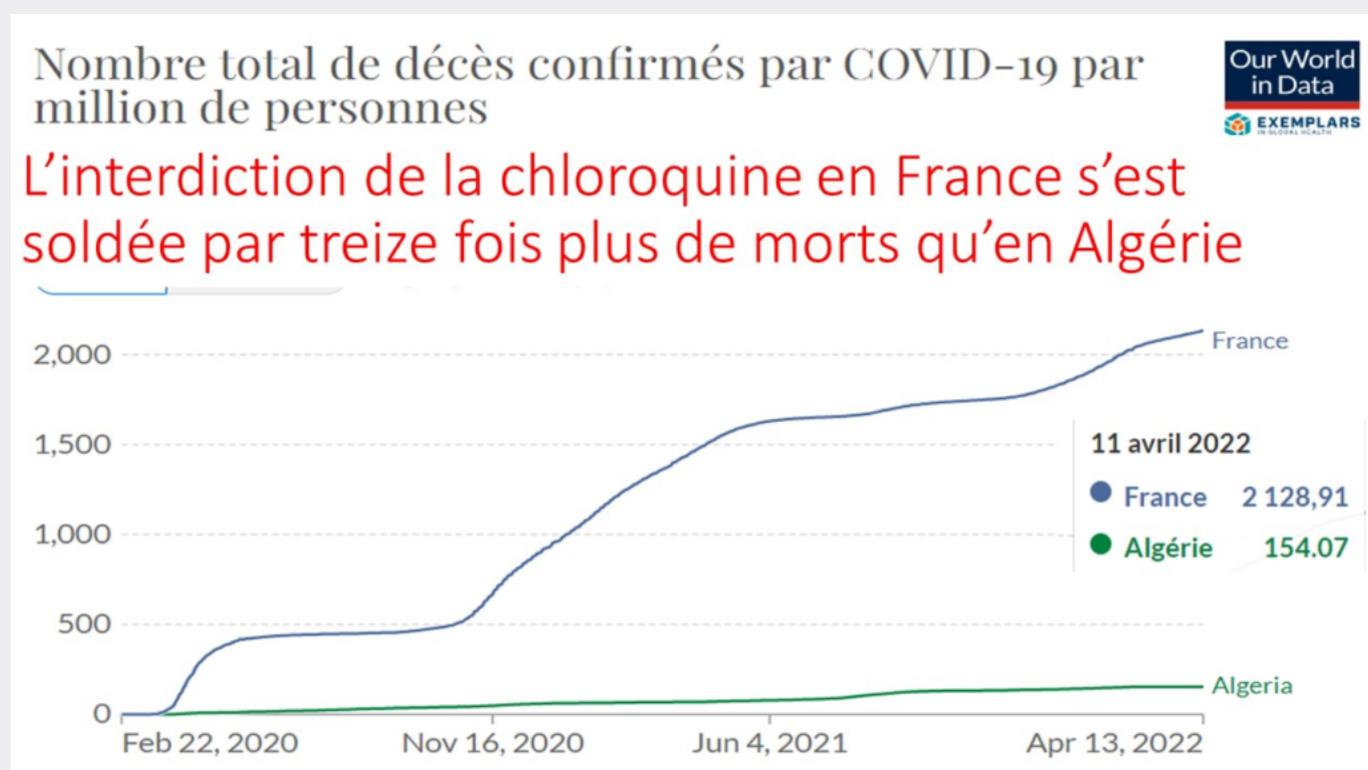
Tout au long de cette crise, la défense du serment d'Hippocrate n'a apparemment pas préoccupé le CNGE lors des violations réalisées par le gouvernement Macron. Mais elle monte un procès d'intention à M Le Pen ? Deux poids, deux mesures qui font fortement douter de l'éthique du CNGE.

De plus cette application à géométrie variable du serment d'Hippocrate se double d'un déni scientifique. L'ignorance du Collège national des généralistes enseignants atteint des sommets lorsqu'il affirme :

« *, le Rassemblement national s'est illustré au cours de la crise Covid par des prises de position s'opposant brutalement aux données scientifiques. En deux ans, Marine Le Pen a défendu la liberté de prescription d'hydroxychloroquine ou s'est montrée "fondamentalement opposée à la vaccination Covid des enfants.* »

En effet, il suffit de consulter les données publiées par l'OMS([5] Consultable en français à « OMS covidashboard » : <https://covid19.who.int/>) et les courbes de l'université John Hopkins pour vérifier que les affirmations du CNGE sur la chloroquine et les pseudo vaccins en contradiction totale avec données scientifiques du monde réel reposent uniquement sur le crédo gouvernemental.

1°) Que ce soit en Algérie qui a conseillé et appliqué le protocole Raoult et qui compte treize fois moins de morts par millions que nous([6] <https://ripostelaique.com/le-succes-de-lalgerie-face-au-covid-confirme-lefficacite-du-protocole-raoult.html>) alors que sa population partage les mêmes facteurs de risque (âge avancé([7] Les 60 ans et plus représentent 25 % d la population algérienne : près de 11 millions, sur une population globale de plus de 40 millions d'après l'agence officielle d'Algérie.)), obésité, hypertension...) que la nôtre :

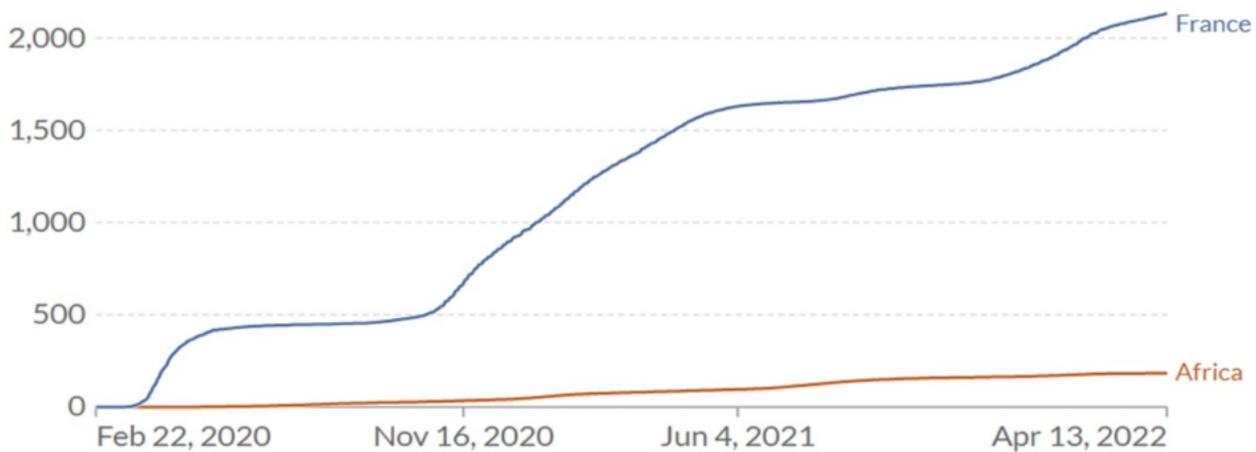


2°) Ou en Afrique équatoriale qui souffre du paludisme et dont les populations qui prennent quotidiennement des antipaludéens ont été largement épargnées([8] <https://nouveau-monde.ca/lafrique-test-geant-pour-la-chloroquine-comparaisons-des-mortalites-covid-entre-lafrique-et-leurope/>):

## Nombre total de décès confirmés par COVID-19 par million de personnes



**Les pays africains dont les populations prennent des antipaludéens s'en sortent bien mieux que la France**

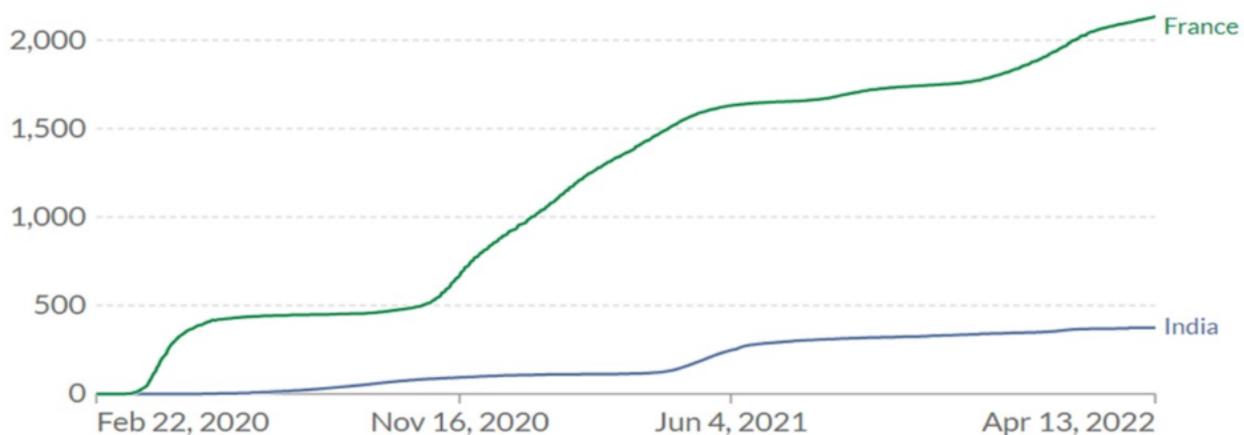


3°) ou en Inde dont le Covid task force a refusé de suivre l'OMS et fortement conseillé l'usage préventif et précoce de la chloroquine

## Nombre total de décès confirmés par COVID-19 par million de personnes



**L'Inde qui a fortement promu et utilisé la chloroquine compte 5 fois moins de morts que la France**

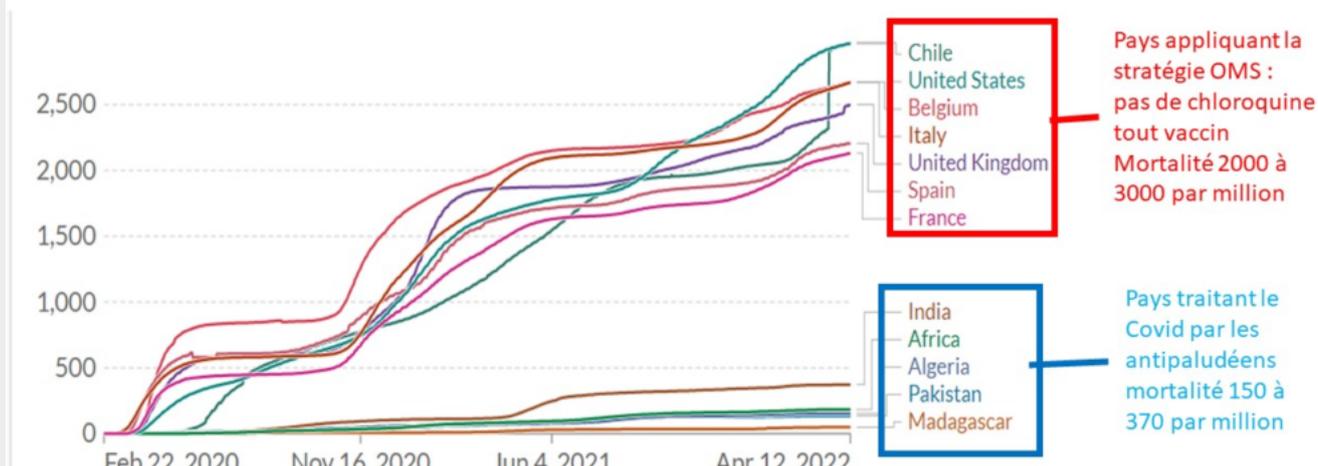


3°) Que les vaccins ont été incapables de diminuer la mortalité Covid. Les pays qui ont prescrit des traitements efficaces (HCQ, Artémisine, Ivermectine) comptent 5 à 20 fois moins de morts que ceux qui, comme la France, ont refusé les traitements précoces et imposé le crédo du tout vaccin

Nombre total de décès confirmés par COVID-19 par million de personnes



## Les pays adeptes du « tout vaccin » comptent 5 à 20 fois plus de morts que ceux utilisant les antipaludéens



4°) que l'injection des enfants par des substances géniques expérimentales qui ne sont pas des vaccins ([9] Selon Pasteur un vaccin est constitué d'antigènes obtenus à partir de l'agent pathogène inactivé ou tué. Les pseudo vaccin covid ne contiennent pas d'antigène, mais seulement un ARN messenger.) est inutile et dangereuse n'est donc absolument pas justifiée.

Chez l'enfant, les pseudo vaccins ne peuvent pas lui être utiles. Toutes les études publiées et toutes les sociétés de pédiatrie du monde s'accordent pour affirmer que le covid est rare chez l'enfant et qu'il est le plus souvent asymptomatique et qu'il n'est pas dangereux. Le relevé de santé publique France montre que dans cette tranche d'âge, il est trois fois moins dangereux que la grippe. Les enfants ne peuvent donc espérer aucun bénéfice personnel des injections anti-covid. ([10] Large bibliographie in « Les enfants sacrifiés du covid » par N et G Delépine éditions Fauves 2022))

Toutes les études épidémiologiques montrent que les enfants ne contaminent personne et qu'ils ne constituent pas un vecteur de transmission communautaire.

Leur injecter des produits expérimentaux qui se sont de plus révélés incapables de prévenir les transmissions ne présente donc aucun intérêt pour les personnes fragiles.

Surtout les injections géniques expérimentales sont dangereuses ([11] <https://docteur.nicoledelepine.fr/le-point-sur-les-complications-des-pseudovaccins-anticovid-au-4-mars-2022/>) ([12] <https://pgibertie.com/2022/03/09/mise-en-danger-de-la-vie-dautrui-ils-savaient-et-pourtant-ils-ont-meme-pique-des-enfants-et-des-femmes-enceintes/>)) et de nombreuses allergies, myocardites ont été signalées.

En France fin février 2022, on dénombrait selon l'ANSM déjà 44 enfants décédés de cette injection expérimentale et 241 en UE au 1er janvier 2022 selon l'Eudravigilance, site de l'agence européenne recensant les accidents médicamenteux.

*“Nous ne devrions pas mettre les enfants en danger par une vaccination de masse contre une maladie qui n'est pas dangereuse pour eux”, ont alerté 93 médecins israéliens devant la constatation des complications qu'ils constataient chez l'enfant.*

La défense du serment d'Hippocrate doit être permanente et non partisane. Elle doit se baser sur les faits avérés et l'état des connaissances scientifiques. Le Collège national des généralistes enseignants et le Syndicat national des jeunes médecins généralistes n'ont pas dénoncé les multiples violations de ce serment par le gouvernement Macron. On s'étonne donc qu'ils s'en préoccupent aujourd'hui.

Leur communiqué actuel, par son orientation grossièrement partisane et son refus de reconnaître les faits établis publiés par l'OMS, ressemble plus à une Fatwa religieuse qu'à une appréciation objective des faits.

Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir sur tel ou tel candidat, le Collège national des généralistes enseignants et le Syndicat national des jeunes médecins généralistes devraient raison garder et ne pas nier les réalités de la science : les pseudo vaccins expérimentaux sont inefficaces, incapables de contenir le covid même avec des doses de rappel.

Même Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé l'a rappelé quelques jours avant Noël ([13] <https://www.france24.com/fr/sant%C3%A9/20211222-l-oms-affirme-que-les-doses-d-e-rappel-ne-mettront-pas-fin-%C3%A0-la-pand%C3%A9mie>):

*« Aucun pays ne pourra se sortir de la pandémie à coups de dose de rappel. Des programmes de rappel sans discernement ont toutes les chances de prolonger la pandémie, plutôt que d'y mettre fin ».*

Ce communiqué partisan et négationniste ne fait pas honneur à leurs signataires !

---